

# Un cas d'identification démonstrative sans localisation spatiale

Jérôme Pelletier

► **To cite this version:**

Jérôme Pelletier. Un cas d'identification démonstrative sans localisation spatiale. Cahiers de philosophie analytique, Département de philosophie de l'université de Genève, 1997, pp.91-106. [ijn\\_00000497](#)

**HAL Id: [ijn\\_00000497](#)**

**[https://jeannicod.ccsd.cnrs.fr/ijn\\_00000497](https://jeannicod.ccsd.cnrs.fr/ijn_00000497)**

Submitted on 3 May 2004

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# UN CAS D'IDENTIFICATION DEMONSTRATIVE SANS LOCALISATION SPATIALE

**Jérôme PELLETIER<sup>1</sup>**

***In Cahiers de Philosophie Analytique  
« Philosophie de l'Esprit »  
F. Recanati (dir.)***

***Supplément aux Cahiers du CREA  
Publié en collaboration avec le Département de philosophie de l'Université  
de Genève***

***Mai 1997***

***pp. 91-106***

## **INTRODUCTION : la télévision constitue-t-elle un obstacle à l'identification démonstrative ?**

La théorie de Gareth Evans sur l'identification démonstrative ou perceptive dans *The Varieties of reference* (1982, chapitre 6) pose qu'une identification démonstrative nécessite que le sujet localise l'objet de sa pensée. Comme ce « réquisit de localisation » n'est pas satisfait quand l'information venant de l'objet est télévisé, Evans conclut qu'une pensée portant sur un objet vu à la télévision ne peut contenir un mode de présentation démonstratif ou perceptif de cet objet. Je me propose ici de discuter de façon critique l'argument d'Evans.

A la suite de Jonathan LOWE, je commence par identifier une propriété, la *réactivité continue*, commune aux cas de vision sans médiation et aux cas de vision impliquant dans certaines conditions particulières un médium du type d'un écran de télévision. Dans certaines conditions particulières de médiation : « le direct », la

---

<sup>1</sup> Version française d'une communication présentée en anglais au Premier Congrès Européen de Philosophie Analytique qui s'est tenu à l'université de Provence en avril 1993. Cette version doit beaucoup à la lecture de Lowe (1992) ainsi qu'à une correspondance avec son auteur. Je remercie pour leurs encouragements lors de sa présentation au congrès d'Aix-en-Provence, A. Denkel, J. Dokic, N. Miscevic et J.-M. Monnoyer.

relation causale entre sujet et objet étant continûment réactive, il paraît possible de concevoir cette relation comme une relation visuelle à l'objet filmé, non simplement comme une relation à l'image filmée de cet objet. Ensuite je suggère le remplacement du réquisit évansien de localisation pour l'identification démonstrative par un réquisit- la *réactivité iconique continue*- portant sur le type de relation causale devant exister entre un sujet et un objet pour qu'une identification démonstrative soit possible. Cette nouvelle conception de l'identification démonstrative ou perceptive devrait nous amener à inclure les pensées dans lesquelles figurent des objets vus à la télévision en « direct » dans la catégorie des pensées démonstratives. J'envisage enfin comment résister à une objection classique faite à l'encontre de cette thèse.

### **1) LA REACTIVITE ICONIQUE CONTINUE**

Une propriété de réactivité continue caractérise les cas de vision sans méditation. Dans le cas normal, c'est- à- dire quand aucune médiation ne s'introduit entre objet et sujet percevant, la vision est plus que simplement dépendante de façon causale de l'objet vu : elle entretient une relation continue de réactivité aux changements de l'objet vu. LOWE décrit ainsi les cas de vision normale ou sans méditation :

« [...] la vision implique un certain type de réactivité (*responsiveness*) à ses objets : il n'est pas suffisant qu'il y ait simplement une dépendance causale d'un type quelconque entre une expérience visuelle et les choses vues. Un exemple simple du type de réactivité auquel je pense serait ceci : quand un aimant est déplacé au-dessus d'une pile de limaille de fer, la limaille réagit à son mouvement par le motif changeant qu'elle forme. » (LOWE 1992 : 82- 83)

La possession par un lien causal quelconque d'une propriété de réactivité entendue dans le sens de LOWE est une condition nécessaire, minimale semble- t- il, pour que, sur la base de ce lien causal, puisse se mettre en place une expérience visuelle d'un objet. Comment spécifier cette relation causale spécifique de continuité réactive ?

A la suite de LOWE (1986, 1992) et de remarques non publiées de l'auteur, on peut tenter d'exprimer la continuité propre à cette relation causale de la façon suivante : une relation causale entre certaines propriétés Q possédées par un objet  $b$  à un instant  $t_1$  et certaines propriétés P possédées par un autre objet  $a$  à un instant antérieur  $t_0$  sera dite continûment réactive s'il existe un processus causal trouvant son origine dans les propriétés P à  $t_0$  et son achèvement dans les propriétés Q à  $t_1$  tel que, pour tout instant quelconque  $t_n$ , il y ait un objet  $c$  possédant les propriétés R à  $t_n$  qui soit tel que :

- (i) la possession par  $a$  de P à  $t_0$  cause (via le processus) la possession par  $c$  de R à  $t_n$

- (ii) la possession par  $c$  de  $R$  à  $t_n$  cause (via le processus) la possession par  $b$  de  $Q$  à  $t_l$

Les conditions (i) et (ii) permettent de qualifier un processus causal comme étant continûment réactif au sens de LOWE. La relation de dépendance causale existant entre des images télévisuelles et les objets filmés « en direct » satisfait- elle ces deux conditions ?

Le processus causal mis en jeu dans la diffusion « en direct » d'images télévisuelles possède les propriétés (i) et (ii). Les propriétés  $Q$  des images de télévision diffusées à  $t_l$  sont en effet causées par des propriétés  $P$  des objets filmés à  $t_0$  de façon telle que, pour tout instant intermédiaire  $t_n$ , il existe un objet  $c$  dont les propriétés  $R$  à  $t_n$  sont causées par les propriétés  $P$  des objets filmés à  $t_0$  selon le même processus causal qui fait que ces propriétés  $R$  à  $t_n$  causent les propriétés  $Q$  des images télévisuelles à  $t_l$ . En d'autres termes, le déroulement temporel du processus d'enregistrement et de diffusion est continue dans le sens où toute étape intermédiaire du processus se trouve dans les relations temporelles avec l'étape initiale et l'étape finale du processus telles que celles- ci ne sont déterminées que par des propriétés « intrinsèques » du processus causal. Aucune propriété « extrinsèques » du processus causal comme la propriété d'être diffusée à la suite d'une décision du diffuseur à un instant  $t_i$  distinct de  $t_l$ , « en différé », ne vient déterminer l'instant auquel le processus causal trouve son achèvement.

La caractéristique principale des images de télévision diffusées « en direct » est donc leur *réactivité continue*, le fait qu'elles réagissent de façon continue en fonction des changements intervenant dans les objets filmés. La digitalisation de ces images ou leur reconstitution ne les prive pas de cette propriété de *réactivité continue*. En revanche, une telle propriété est absente des images de télévision retransmises de façon différée.

Ce n'est pas tant l'existence d'un intervalle temporel entre l'enregistrement de l'image et sa diffusion qui est décisive et qui expliquerait la différence qualitative entre une diffusion « en direct » et une diffusion différée- la transmission d'une diffusion « en direct » nécessite un certain temps, voir un temps très long- mais plutôt le fait que la relation causale entre l'objet et l'image de télévision est continue dans le cas du « direct » et discontinue dans le cas de la diffusion différée. La distinction direct/différé n'est pas temporelle ou qualitative mais elle spécifie la nature qualitative continue ou discontinue du lien causal.

C'est pourquoi, l'intervalle ( $t_l - t_0$ ) peut, en principe, être aussi grand que souhaité sitôt que la diffusion des images a lieu « en direct » puisque, dans ces conditions particulières la réactivité des images aux objets filmés est indépendante de la durée mise par les images pour parvenir sur un écran. La *réactivité continue* implique que l'instant de diffusion est le résultat d'un processus causal continu trouvant son origine dans les objets filmés par opposition à un instant de diffusion qui serait le résultat d'une décision arbitraire (au sens où elle serait indépendante des propriétés du processus causal lui- même, de ces propriétés « intrinsèques ») d'une compagnie de télévision comme lors d'une diffusion différée. C'est pourquoi une détermination de l'instant de diffusion des images selon les propriétés intrinsèques

du processus causal est une des caractéristiques du « direct ». Mais la réactivité ne requiert aucune limitation particulière de la durée nécessaire à une diffusion.

On peut alors être tenté de conclure que la possession par une expérience visuelle d'un objet de la propriété de réactivité continue par rapport aux changements intervenant dans cet objet suffit à caractériser cette expérience, *même* lorsque celle-ci est une *expérience* impliquant la médiation d'un écran de télévision diffusant « en direct » des images de *l'objet* comme une expérience « visuelle » de l'objet en question. Pour accepter une telle conclusion, il suffit en effet d'observer que la relation causale entre les images rétinienne du sujet percevant et les objets ainsi filmés possède les mêmes propriétés de *réactivité continue* que la relation causale entre les images télévisuelles et les objets filmés. A l'inverse, l'absence de continuité réactive de la relation causale existant entre les images diffusées de façon différée sur un écran et les objets filmés (ou, *a fortiori*, entre une photographie et les objets photographiés) induit que ces médiations ne permettent pas d'avoir des expériences « visuelles » des objets en question.

Mais il reste que la possession d'une propriété de réactivité continue n'est pas *suffisante* pour caractériser une expérience visuelle quelconque comme étant une expérience visuelle d'un objet. Les yeux peuvent entretenir une relation causale *réactive continue* avec un objet sans pour autant donner lieu à une vision de l'objet. Par exemple, en voyant un point lumineux sur un écran radar dépendant de façon causale des mouvements d'un avion on ne voit cependant pas l'avion bien que cette image radar réagisse continue au mouvement de l'avion. Dans ce cas l'absence d'*iconicité* de la relation causale explique que l'expérience en question reste purement causale.

Ainsi pour reprendre la distinction de DRETSKE, une image radar serait simplement codée de façon *digitale*, c'est une représentation ne véhiculant qu'une information spécifique sur sa source, en l'occurrence que sa source est un avion, sans véhiculer une information supplémentaire qui ne serait pas déjà incluse dans l'information spécifique précédente. En revanche, un radar muni d'un écran de télévision en liaison avec une caméra capable de focaliser sur l'objet détecté rendrait possible une expérience visuelle de l'objet repéré en ajoutant à la représentation digitalisée précédente une représentation codée de façon *analogique* de la source du point radar. La présence d'un écran de télévision introduit plus qu'une simple différence de complexité : une différence dans le *type* d'expérience visuelle éprouvé par un observateur. Dans le cas du point sur l'écran radar, le sujet doit, pour penser à l'objet repéré, avoir conscience du lien causal existence entre la source de l'image radar et l'image elle-même tandis que lorsque le radar est muni d'un écran de télévision, le sujet fait l'expérience d'une similarité de forme, d'un isomorphisme entre l'image et sa source qui lui permet de reconnaître l'avion dans son image.<sup>2</sup>

On peut ainsi conclure qu'une relation causale *continûment réactive* rend possible l'expérience visuelle d'un objet seulement dans le cas où cette relation transporte de l'information sur l'objet codée de façon *analogique*, seulement si le processus causal continûment réactif est un processus *iconique*, ce qui est bien le

---

<sup>2</sup> Sur cette "reconnaissance", cf. ci-dessous.

cas du processus causal reliant un objet au spectateur de ces images télévisuelles diffusées « en direct ».<sup>3</sup>

## **2) Une conception attractive de l'identification démonstrative ?**

Les remarques précédentes sur la nature de la relation entre des images diffusées « en direct » sur un écran et les sources de ces images plaident en faveur de ce que EVANS nomme « une conception attractive de l'identification démonstrative » (1982 : 147), conception qui revient à interpréter les pensées d'un sujet perçu « en direct » à partir d'un écran de télévision comme étant démonstrative. Pourtant EVANS considère que cette conception est dans l'erreur puisqu'elle revient à oublier que :

« [...] la simple existence d'un lien informationnel entre sujet et objet ne garantit pas la possibilité de pensées démonstratives sur l'objet » (1982 : 148).

EVANS soutient ce que l'on peut appeler une *thèse d'insuffisance*, la thèse qu'il ne suffit pas, pour comprendre des énonciations d'expressions démonstratives comme « cet homme », que l'objet auquel cette énonciation fait référence joue un rôle causal dans la pensée de celui qui tente de comprendre l'énonciation. Dans le vocabulaire d'EVANS où l'information renvoi au contenu d'états sub- doxastiques comme les états perceptuels ou mémoriels, « des liens informationnels ne sont pas suffisants » (EVANS 1982 : 145) pour comprendre ce type d'énonciation. Il faut en outre posséder une capacité pour identifier l'objet auquel l'expression « cet homme » fait référence sur la base de l'information venant de l'objet, c'est- à- dire avoir une capacité pour « identifier démonstrativement » l'objet auquel l'expression fait référence.

Qu'est- ce qu'une « identification démonstrative ? » Pour EVANS, une condition nécessaire d'une identification démonstrative est que la personne sache, sur la base du lien informationnel qui existe entre un objet et elle- même, *quel* est l'objet de sa pensée, une condition nécessaire d'une pensée démonstrative sur un objet est que cette pensée contienne un mode d'identification de l'objet qui soit tel qu'il permette de distinguer cet objet de tout autre objet. C'est ce que EVANS appelle le « principe de RUSSELL » (EVANS 1982 : 89). Et cela suppose, dans le cas d'une pensée démonstrative sur un objet matériel, que le sujet soit en mesure de localiser l'objet de sa pensée dans son espace égocentrique. Appelons cette seconde thèse la *thèse du réquisit de localisation*, une thèse qui associe étroitement les capacités à identifier démonstrativement et à localiser l'objet de sa pensée puisque, pour EVANS, la possession par un sujet d'un mode d'identification démonstrative d'un objet confère à ce sujet une capacité à localiser cet objet.

---

<sup>3</sup> Sur la distinction de Dretske, cf. Dretske (1981 : 135-141).

La conjonction de ces deux thèses, la *thèse d'insuffisance* et la *thèse du réquisit de localisation*, conduit alors EVANS à exclure les pensées sur un objet perçu par l'intermédiaire d'un écran de télévision de la catégorie des pensées démonstratives.<sup>4</sup>

Dans ce qui suit, je suggère qu'il est possible d'accepter la *thèse d'insuffisance* d'EVANS sans endosser sa *thèse du réquisit de localisation*. Je plaide pour le rejet de cette seconde thèse à partir de l'étude de deux situations perceptives qui, sans qu'elle fasse intervenir un écran de télévision, ne permettent pas la localisation de l'objet perçu. Je suggère alors qu'un *réquisit de réactivité iconique continue* remplace le réquisit evansien de localisation pour l'identification démonstrative. Retournant au cas de la perception *via* un écran de télévision, et à la lumière des exemples précédemment étudiés, il apparaîtra que la « conception attractive de l'identification démonstrative » est peut-être, contre EVANS, la bonne. Le *réquisit de localisation* est le résultat d'une application trop stricte du Principe de RUSSELL. Deux exemples dans lesquels les pensées d'un sujet peuvent être dites avoir un lien démonstratif avec un objet sans pourtant que ce sujet soit en mesure d'identifier la distance ou direction de cet objet permettent de clarifier ce point.

**Le Télescope Naturel-** Dans certaines régions, un phénomène naturel comme la différence de densité de deux couches d'air peut permettre à une personne de voir un objet, soit une oasis, qui se trouve à un très grand nombre de kilomètres d'elle. Les interfaces entre les deux couches d'air jouent tout à la fois le rôle d'un télescope et d'un miroir créant ainsi un « télescope naturel ».

Dans ces circonstances, il paraît plausible d'admettre que cette personne entretient des pensées démonstratives sur l'oasis. Avant de justifier ce point, et comme il peut sembler que la situation est fort différente lorsqu'il y a un canal d'information entre le sujet percevant et l'objet, présentons un second exemple. L'exemple suivant suggère que la présence d'un tel canal, en l'occurrence un ensemble de miroirs, n'empêche pas le sujet percevant d'identifier de façon démonstrative l'objet vu.

**La Pièce aux Miroirs**<sup>5</sup>- Dans une pièce équipée d'un grand nombre de miroirs orientés dans des directions différentes, le sujet percevant peut voir un chat et suivre ses mouvements sans être en mesure de spécifier dans quelle direction par rapport à lui se trouve le chat. Dans ce cas, l'incapacité dans laquelle se trouve cet individu de localiser l'objet qu'il perçoit ne doit pas empêcher de lui attribuer des pensées démonstratives sur le chat.

En effet dans cette dernière situation comme avec le Télescope Naturel, il semble bien que :

« [...] l'activité pensante du sujet [soit] gouvernée par une activité conceptuelle de contrôle qu'il tient de l'objet » (EVANS 1982 : 145- 126)

---

<sup>4</sup> Cf. Evans (1982: 164-167).

<sup>5</sup> Cet exemple est directement inspiré de Peacocke (1983: 171). Cet auteur a récemment révisé l'analyse faite dans *Sense and Content* de cet exemple. Cf. Peacocke (1991: note 2, 125-126).

Puisque, à mesure que cette personne avance vers l'oasis ou suit les mouvements du chat sur les différents miroirs, c'est sur la base des stimulations et des informations qu'elle reçoit qu'elle jugera de la vérité ou de la fausseté des pensées exprimées par des énoncés du type « ceci est F ». Aucun élément conceptuel descriptif du type « la source de ce mirage » ou « la cause de ces images » n'est inclus dans le contenu du mode de présentation exprimé par l'expression « ceci ». Pourtant, il faut admettre que cette personne est dans l'incapacité de localiser l'oasis ou le chat sur la seule base du lien informationnel puisqu'elle n'est pas en mesure d'évaluer à partir des stimulations reçues entre l'oasis et elle-même ou la direction dans laquelle se trouve le chat. On peut conclure que cette personne sachant quels sont les objets dont elle est en train de recevoir des informations (le principe de RUSSELL peut s'appliquer) pense démonstrativement à ces objets particuliers sans savoir à quelle distance ou dans quelle direction se trouvent ces mêmes objets (le *réquisit de localisation* est mis en défaut).

Dans les deux cas, le sujet réagit à un objet dans son environnement sans que cet objet appartienne à son espace égocentrique. Dans le cas de la pièce au miroir, le type de perception en jeu- et non la simple distance entre sujet et objet comme dans le cas du télescope naturel- explique pourquoi parler en termes égocentrique n'est pas de mise : il s'agit d'un cas de « perception centrée sur l'objet » au sens où la position du sujet percevant n'est pas pertinente pour déterminer la position de l'objet qu'elle perçoit. Explicitons ce dernier point.

Un certain nombre de données neuropsychologiques portant sur des cas de désorientation visuelle montrent qu'un patient peut recevoir des informations visuelles sur des objets sans être capable de localiser les positions et distances de ces objets par la vue dans son espace égocentrique. Ce sont des cas où le patient peut identifier les objets vus sans savoir où ils se trouvent : le patient ne reçoit pas d'information égocentrique. Comme le cadre de référence égocentrique a été perdu, on peut décrire ces cas, suivant une suggestion de CAMPBELL, comme étant des cas où l'information est « centrée sur l'objet ».<sup>6</sup>

L'étude de cas de désorientation visuelle ou d'absence de localisation spatiale, qu'ils soient dus à des phénomènes naturels (le télescope naturel), à des médiateurs artificiels (la Pièce aux Miroirs), voir à des états pathologiques, permet de mieux comprendre ce que représente pour un observateur normal le fait de voir un objet à la télévision. Et cette étude plaide en faveur d'une indépendance des mécanismes de localisation égocentrique et d'autres mécanismes perceptifs comme la reconnaissance des formes et l'identification des objets perçus- une indépendance, semble-t-il, largement exploitée par un sujet percevant lorsqu'il reçoit de l'information venant d'un objet *via* un écran de télévision- c'est-à-dire, en définitive, en faveur d'une thèse qui va à l'encontre de la *thèse du réquisit de localisation* soutenue par EVANS. Le défaut de localisation dans un espace égocentrique ou d'une capacité à localiser l'objet de sa pensée dans son espace égocentrique ne signifierait pas nécessairement l'absence de relation démonstrative avec cet objet. Il faut donc questionner la plausibilité d'un *réquisit de localisation* comme condition nécessaire de l'identification démonstrative.

---

<sup>6</sup> Cf. Campbell (1989: 161).

Ce qui rend possible, dans le cas de l'oasis, des miroirs ou de la télévision « en direct », l'attribution au sujet percevant de pensées démonstratives est que le système informationnel du sujet réagit ou « répond » de façon continue aux changements intervenant dans les objets. La *thèse d'insuffisance* d'EVANS énonce justement que la simple présence d'un lien informationnel ou causal entre un sujet et un objet n'est pas suffisante pour caractériser les pensées du sujet sur l'objet comme étant démonstratives. Le *réquisit de réactivité iconique continue*, une exigence plus faible que le *réquisit de localisation*, semble cependant assez fort pour constituer une condition suffisante d'une pensée démonstrative sur un objet. C'est pourquoi le rejet du *réquisit de localisation* semble relever d'une bonne politique.

Le *réquisit de réactivité iconique continue* concernant le processus causal ou « informationnel » au sens d'EVANS existant entre un objet et un sujet percevant des images de l'objet diffusées « en direct » sur un écran constitue-t-il une condition réellement suffisante de l'identification démonstrative de l'objet par ce sujet ? Ce serait le cas si la propriété de *réactivité continue* du processus conférait au sujet percevant une capacité à identifier de façon non descriptive l'objet à l'origine de l'information visuelle. Est-ce effectivement le cas ? De quelle capacité s'agit-il si cette capacité n'est pas une capacité à localiser l'objet identifié ?

On peut suggérer les réponses suivantes : c'est effectivement le cas, la condition de *réactivité iconique continue* est une condition suffisante à l'identification démonstrative puisque l'information ainsi véhiculée constitue la base sur laquelle se déclenche une capacité non pas à *localiser* mais à *reconnaître* l'objet dont on perçoit des images dans ces images. La mise en jeu de cette capacité de reconnaissance n'est pas réservée aux images télévisuelles diffusées « en direct » mais est activée dans les cas de reconnaissance d'un objet perçu comme étant un objet déjà perçu dans le passé, des cas décrits par EVANS<sup>7</sup>, aussi bien que dans les cas de reconnaissance du contenu d'une représentation picturale comme dépeignant tel ou tel objet. Dans le cas de la perception des images télévisuelles d'un objet, c'est une capacité qui, à partir de l'information venant de l'objet jusqu'aux images sur écran, permet de reconnaître « dans » ces images perçues leur source, une capacité qui, à partir du contenu représenté sur l'écran de télévision, permet l'identification de la source de ces images. Et cette capacité à reconnaître un objet sous l'aspect d'une image télévisuelle est une capacité proprement perceptuelle, une capacité qui ne dépend que de la perception des images sur l'écran : la perception des images sur l'écran confère au sujet percevant un mode d'identification de la source de ces images directement lié à la capacité du sujet à reconnaître dans ces images leur source, sans requérir, ni d'ailleurs, exclure de la part du sujet, une conceptualisation de la relation existant entre la source de ces images et l'information perçue sur l'écran de télévision.

L'hypothèse de l'existence d'une capacité particulière de reconnaissance- une capacité qui serait activée par la perception des images sur un écran et qui serait mise en jeu notamment lorsqu'un sujet identifie l'objet perçu dans ses images sans être en mesure de localiser l'objet ainsi identifié- cette hypothèse rejoint l'hypothèse précédente de l'existence de « perception centrée sur l'objet ». Une des caractéristiques de la reconnaissance visuelle est sa capacité à être opérationnelle dans des situations « extrêmes », lorsque l'objet vu est « à l'envers », lorsqu'il se

---

<sup>7</sup> Cf. Evans (1982: chapitre 8).

trouve à une grande distance du sujet percevant, et même lorsqu'il existe un certain nombre d'obstacles entre la surface de l'objet et l'œil. Or, les succès de cette capacité s'explique (en partie) si l'on fait intervenir la thèse que la vision produit une représentation non pas de l'objet depuis la perspective ou le point de vue du sujet percevant, mais une représentation « centrée sur l'objet ». L'hypothèse de l'existence d'un mécanisme de conversion de la perspective égocentrique du sujet percevant l'objet en une perspective centrée sur l'objet explique la possibilité pour le système visuel de produire une représentation d'une forme constante de l'objet que l'on retrouverait dans toutes les situations<sup>8</sup>. Rien n'empêche alors, sur la base de cette hypothèse, de spéculer et d'interpréter la facilité avec laquelle un sujet percevant des images sur un écran identifie l'objet à la source de ces images comme dépendant de la mise en jeu d'une capacité de reconnaissance, une mise en jeu d'autant plus facilitée que la retransmission télévisée de ces images facilite l'opération de conversion décrite précédemment en présentant d'emblée au sujet percevant des images « centrée sur l'objet », des images déconnectées de la perspective égocentrique du sujet les percevant.

Dans cette interprétation, un processus causal ou informationnel venant d'un objet qui aurait une propriété de *réactivité iconique continue*, en tant que ce processus permet de *reconnaître* cet objet, serait donc un processus *suffisant* pour l'identification démonstrative, contrairement à la thèse d'EVANS présentée plus haut.

### **3) La « transparence » des images télévisuelles**

On peut être tenté de restreindre la critique précédente de la thèse d'EVANS aux deux cas cités en exemple, à savoir au cas du Télescope Naturel et de la Pièce aux Miroirs, et considérer que cette critique n'est pas pertinente pour le cas de la télévision, et cela à partir de l'observation que, à la différence des télescopes et des miroirs, les écrans de télévision ne sont pas « perceptuellement transparents »<sup>9</sup>. Présentons en conclusion quelques réactions possibles à cette tentative de restriction, des réactions visant à distinguer les images télévisuelles non pas des images sur les miroirs ou les télescopes mais des images dites « matérielles » comme les photographies ou les tableaux.

Cette objection classique selon laquelle, en regardant un match de rugby « en direct » à la télévision- et non à l'aide d'un télescope ou, ce qui paraît plus plausible, à l'aide d'une paire de jumelles- on serait juste en train de voir des images sur un

---

<sup>8</sup> Cf. Sterelny (1990: 64-5). Citons Marr: "La reconnaissance d'un objet requiert une description d'une forme stable qui ne dépende guère, voire aucunement, du point de vue. Cela, en retour, signifie que les parties et l'organisation d'une forme doivent être décrites non pas en relation à l'observateur mais relativement à un cadre de référence basé sur la forme elle-même (Marr 1982 : 295-296)."

<sup>9</sup> La formule est de Dretske, cf. Dretske (1984: 73-74). On peut, à l'inverse, également être tenté par une extension de la critique de la thèse d'Evans aux cas des images télévisuelles "en différé" et à d'autres images non télévisuelles, une extension qui ne sera pas discutée ici.

écran et non les objets ou états de choses filmées, repose sur ce que SNOWDON a justement nommé dans un autre contexte, un « hypothèse d'unicité » (SNOWDON : 1992 : 74), à savoir la supposition qu'il ne peut jamais y avoir dans une direction particulière de l'attention, qu'une chose unique. Cette hypothèse d'unicité est solidaire de l'idée qu'il y aurait « une compétition » entre différents objets de la vision, compétition à l'issue de laquelle un objet unique, ou un unique type d'objets, pourrait jamais triompher.

O'SHAUGHNESSY (1985 : 202 sq) développe contre cette hypothèse d'unicité l'hypothèse que la même expérience peut être l'occasion de diverses distributions de l'attention visuelle. Si l'on applique au cas des perceptions d'objets *via* certaines de leurs images cette hypothèse d'O'SHAUGHNESSY<sup>10</sup>, alors on peut décrire le fait de remarquer une image sur un écran comme le fait de remarquer l'objet filmé sans que le premier fait n'entraîne l'exclusion du second : l'attention à l'image n'exclut pas l'attention à l'objet lorsque ces images sont produites dans les conditions *particulières* évoquées précédemment. Bien au contraire, la première mène la seconde, selon ce qu'O'SHAUGHNESSY appelle « la transitivité de l'attention », à savoir :

« [...] le principe selon lequel, quand certaines conditions de fidélité sont satisfaites, le fait de remarquer ou de porter son attention sur X est [c'est le « est » de présence plutôt que celui de représentation ou d'identité (*ibid.*, 212)] le fait de remarquer ou de porter son attention sur Y- même si X et Y sont deux et distincts. » (O'SHAUGHNESSY 1985 : 202).

Quelle sont ces conditions de fidélité qui doivent être satisfaites pour que, dans le cas qui nous occupe, la transitivité au sens de O'SHAUGHNESSY ait bien lieu ? On peut faire l'hypothèse que la *réactivité iconique continue* du lien causal existant entre l'objet filmé et l'objet de télévision diffusée « en direct » constitue la garantie d'une fidélité tel que l'attention visuelle du sujet percevant ne peut pas, dans des conditions normales de diffusion, se focaliser sur l'image de télévision sans également se focaliser sur l'objet filmé.

Il convient alors de noter le rôle non négligeable joué par la « transparence » de l'écran de télévision dans l'obtention de cette transitivité. Lorsque des images sont projetées sur un écran, la « transparence » de l'écran signifie que la surface de l'écran n'est pas perçue comme telle. Cela permet d'offrir une seconde distinction- la première distinction, plus fondamentale, reposant sur la *réactivité* ou *non- réactivité* du lien causale- entre une image télévisuelle ou cinématographique et des images matérielles comme les photographies : seules les images matérielles permettent de percevoir ce qu'elles représentent comme appartenant à une surface<sup>11</sup>. Par exemple, la vision d'un tableau impressionniste autorise une fixation de l'attention sur les

---

<sup>10</sup> Bien que Snowdon et O'Shaughnessy ne soutiennent pas la thèse ici présentée, celle-ci doit beaucoup à la lecture de leurs articles.

<sup>11</sup> Sauf, peut-être, quand celles-ci sont projetées, comme c'est le cas avec les diapositives.

coups de pinceau sur la toile comme sur le paysage qui ci trouve dépeint<sup>12</sup>. En revanche, il n'est pas possible de voir un objet filmé comme faisant partie de la surface de l'écran ou comme étant sur l'écran : on voit juste un objet occupant une place sur une surface géométrique elle-même non perçue.

On peut ainsi caractériser, en ce sens précis, les images projetées par la « transparence » de leur surface et opposer la possibilité d'une « dualité » de l'attention dans le cas des images projetées ou immatérielles. Certes, si l'on voit un homme à la télévision *comme* une image d'homme et non pas *comme* un homme physique, c'est parce- que l'esprit conceptualise « épistémologiquement de façon aussi ambitieuse que possible » (O'SHAUGHNESSY 1985 : 212) son expérience visuelle. Mais cette attitude de maximisation est une attitude post-attentive qui gouverne l'identification du *type* objet qui est vu, et non pas ce qui est vu (quel objet sont vus).

### *Références :*

CAMPBELL, J (1989) : « compte rendu des *Collected Papers* de Gareth EVANS » *the Journal of Philosophy*, 156- 163.

DRESTKE, F (1981) : *Knowledge and the Flow of Information* (Oxford : Basil BLACKWELL°.

DRESTKE, F (1984) : « Abstract of comments : seeing through pictures », *Noûs*, 73- 74.

EVANS, G (1982) : *The Varieties of Reference*, J. MCDOWELL (éd.), (New York : Oxford University Press).

LOWE, E. J (1986) : « What do we see directly ? », *American Philosophical quaterly*, vol. 23, n°3, 277- 285.

LOWE, E. J (1992) : « Experience and its Objects », in *The Contents of Experience- Essays on Perception*, Tim CRANE (éd.), (Cambridge : Cambridge University Press), 79- 104.

MARR, D (1982) : *Vision* (New York : W.H. FREEMAN & Company).

MCDOWELL, J. (1990) : « PEACOCKE and EVANS on Demonstrative content », *Mind*, vol. 99, 255- 266.

O'SHAUGHNESSY, B (1985) : « Seeing the Light », *Proceedings of The Aristotelian Society*, vol. 85, 193- 218.

PEACOCKE, C. (1983) : *Sense and Content* (Oxford : Oxford University Press)

---

<sup>12</sup> Cf. l' "attention duelle" décrite par Wollheim (1980: 205-226) et d'autres comme Pirenne (1970).

PEACOCKE, C. (1991) : « Demonstrative Content : A reply to John MCDOWELL », *Mind*, vol. 100, 123- 133.

PIRENNE, M. H.(1970) : *Optics, painting and photography*. (Cambridge, England : Cambridge University Press).

SNOWDON, P. (1992) : « How to interpret « direct perception » », in *The Content of Experience. Essay on Perception*, Tim CRANE (ed.), (Cambridge University Press), 48- 78.

STERELNY, K. (1990) : *The Representational Theory of mind- An Introduction*, (Oxford : Basil BLACKWELL).

WOLLHEIM, R. (1980) : « Seeing- as, Seeing' in, and Pictorial Representation », in *Art and its Objects* (Cambridge, Mass. : Cambridge University Press, seconde édition).